

# DÉLÉGATION DE SIGNATURE

## Le Président de l'Université de Strasbourg

- VU le code de l'éducation et notamment son article L 712-2
- VU les statuts de l'université de Strasbourg et notamment son article 40
- VU les décisions portant organisation des achats de l'Université de Strasbourg, validées

**Michel Deneken**  
Président

### DECIDE

**Affaire suivie par**  
Christine Hue-Arcé  
Tél. : +33 (0)3 68 85 11 16  
huearce@unistra.fr

#### Article 1

Délégation est accordée à Madame Sandrine COURTIN, directrice de l'unité de recherche « Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC) – UMR 7178 » (CF R32IPHC), à effet de signer :

- Tout acte budgétaire et tout document financier et comptable relevant de l'exécution en recettes et en dépenses de son ou ses centres financiers.
- Tout marché et commande, nécessaire à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 €.
- Tout ordre de mission et autorisation d'absence relatif à un déplacement se déroulant au sein de l'Union européenne, de l'association européenne de libre-échange et du Royaume Uni.

#### Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Sandrine COURTIN, délégation est accordée à Monsieur Jean SCHIHIN, responsable administratif.

#### Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Sandrine COURTIN et de Monsieur Jean SCHIHIN, délégation est accordée à Madame Nadine REINBOLD, responsable financière.

#### **Article 4**

La délégation prend effet à compter de la date de publication. Elle prendra fin au plus tard en même temps que les fonctions du délégant ou du délégataire.

Tout acte administratif portant délégation de signature, antérieur à la présente, ayant le même objet est abrogé.

La directrice générale des services et l'agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Strasbourg, le 13 juillet 2021

Le Président,



Michel Deneken

**Michel Deneken**  
Président

**Affaire suivie par**  
Christine Hue-Arcé  
Tél. : +33 (0)3 68 85 11 16  
huearce@unistra.fr

**Transmission à :** Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, Madame la directrice générale des services, Monsieur l'Agent comptable, Madame la Directrice des finances, Madame la Directrice des ressources humaines, aux intéressés.

**Direction de la Recherche et de la  
Valorisation**

4 rue Blaise Pascal  
CS 90032  
F-67081 Strasbourg Cedex  
Tél. : +33 (0)3 68 85 15 80  
Fax : +33 (0)3 68 85 12 62